

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2014

L'an **deux mille quatorze** et le **vingt-deux** du mois de **Décembre** à **18 heures**,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **15 Décembre 2014**.

Date d'affichage : **17 Décembre 2014**.

Etaient présents : MM. René CAUSSIGNAC - Henri COSENZA – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL – Armel AÏTA –

Absent excusé : M. Denis MALOSSANE -

Absents représentés : M. Francis GRAÖ, donne pouvoir à M. Serge VASELLI – M. Bernard BATIFOULIER, donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –

Mme Martine GRECO, donne pouvoir à M. François GRECO -

Secrétaire de séance : M. Armel AÏTA –

DELIBERATION N° 2014/82 Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 00

OBJET : CONCESSION DE BAIL DE L'APPARTEMENT COMMUNAL DE MONTAGNAC – MONTPEZAT, SITUE AU-DESSUS DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle que l'appartement communal situé au-dessus de l'Agence Postale Communale est libre.

Il ajoute que plusieurs personnes ont demandé l'attribution de ce logement.

Monsieur le Maire explique que les conseillers municipaux, en réunion de travail du 17 Décembre 2014, ont choisi un locataire et ont fixé le montant du loyer de cet appartement.

Locataire : Mme Sandra MOLLET

Loyer mensuel : 360 €

Monsieur le Maire donne lecture du contrat de location et propose au Conseil Municipal de passer ce contrat avec Madame Sandra MOLLET, pour une durée de trois ans renouvelable à compter du 1^{er} Février 2015 et pour un montant de loyer mensuel de 360 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ATTRIBUE** la concession de bail de l'appartement communal situé au-dessus de l'Agence Postale Communale à Madame Sandra MOLLET ;
- **DECIDE** d'établir un contrat de location au profit de Madame Sandra MOLLET dans les termes énoncés par Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit contrat de location avec Madame Sandra MOLLET.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
François GRECO